

## STATUT FINANCIER - Saison 2024/2025

Le statut financier de la Ligue du Grand Est de Football s'applique aux clubs meusiens, sauf pour les articles ci-dessous

**LES MONTANTS SONT INCHANGES PAR RAPPORT A LA SAISON PASSEE**

COTISATIONS CLUBS CHAMPIONNAT SENIORS	2024/2025
Départementale 1	20,00 €
Départementale 2	15,00 €
Départementale 3	11,00 €
<b>REGLEMENTS SPORTIFS (Droits d'engagement par phase ou championnats aller et retour)</b>	
Départementales 1 et 2	57,7
Départementale 3	38,7
U18, U15 et U13	16,5
Traitement administratif des compétitions	1,2/match
<b>SIEGE DISTRICT</b>	
Participation entretien siège (par licencié)	1,52 €
<b>FEUILLE DE MATCH</b>	
Non transmission FMI dans les 48h / Envoi tardif de la feuille de match au district	17,6
Non utilisation de la Tablette (sans motif valable validé par la commission)	50
Envoi tardif ou non envoi de la fiche de la caisse de péréquation	7,00 €
Absence contexture (feuille de match, de plateau, Chall. Ethique et Caisse de Péréquation)	7,00 €
Envoi tardif de la fiche du suivi du challenge	6,40 €
Non envoi de la fiche du suivi du challenge	10,70 €
<b>HEURE ET ORDRE DES RENCONTRES</b>	
Demande de dérogation tardive (moins de 10 jours avant la rencontre)	38,80 €
Désignation tardive de terrain exact où se déroulera la rencontre	14,70 €
<b>VERIFICATION DES LICENCES ET QUALIFICATION</b>	
Licence manquante dirigeant ou joueur (se)	12,3
Fraude sur catégorie	70,1
<b>MATCHES AMICAUX</b>	
Règlement non homologué par le District - <b>récidive</b>	100,1
Club affilié jouant contre une association ne l'étant pas	
1ère infraction	0
récidive	23,5
<b>RECLAMATIONS, EVOCATIONS, DOSSIERS ADMINISTRATIFS</b>	
Frais de procédure, frais de traitement des dossiers administratifs	32,5
<b>APPEL</b>	
Frais de procédure (affaire administrative)	70,1
Frais de procédure (affaire disciplinaire)	113,3
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	
Non accompagnement de l'arbitre aux vestiaires	20,1
Forfait pour frais d'instruction	116,2
Frais de dossier disciplinaire (carton rouge)	48,00 €
Frais de dossier disciplinaire (carton rouge) - Chartre contre la violence signée et fiche navette retournée	24,00 €
1er carton jaune	10,00 €
2ème carton jaune	25,00 €
A partir du 3ème carton jaune	40,00 €
Exclusion Temporaire	12,00 €

<b>DECLARATIONS DE FORFAITS</b>	
<b>Forfait simple à verser 50% au club adverse et 50% au district</b>	<b>2023/2024</b>
Départementale 1	93,80 €
Départementale 2	78,50 €
Départementale 3	63,20 €
U18	54,10 €
U15	47,00 €
U13	31,60 €
<b>Forfait Général</b>	
Départementale 1	93,80 €
Départementale 2	78,50 €
Départementale 3	63,20 €
U18	54,10 €
U15	47,00 €
U13	31,60 €
<b>DECLARATION DE FORFAIT AVANT LE 1ER MATCH</b>	
Départementale 1	93,80 €
Départementale 2	78,50 €
Départementale 3	63,20 €
U18	54,10 €
U15	47,00 €
U13	31,60 €
<b>FUTSAL</b>	
<b>Droits d'engagement en Championnat</b>	
Seniors	30,00 €
U18 et U15	20,00 €
U13	10,00 €
U11	10,00 €
Féminines seniors et jeunes	15,00 €
<b>FUTSAL : Forfaits</b>	
Eliminatoire ou match en salle seniors	60,10 €
Eliminatoire ou match en salle jeunes	28,30 €
Finale seniors	118,60 €
Finale jeunes	54,70 €
<b>REGLEMENT DES COUPES MEUSE (droits d'engagement)</b>	
Seniors A	24,00 €
Seniors B	24,00 €
U18	17,50 €
U15	17,50 €
<b>Frais de visite des terrains (homologation)</b>	
Mise en place d'une péréquation sur la saison	péréquation
<b>Commissions</b>	
Indemnité kilométrique membres de commissions	0,4
cotisation membres élus	15
cotisation membres de commissions	15